



DÉLÉGATION SUISSE
près l'AELE et le GATT

9-11, rue de Varembe
1211 GENÈVE 20
Case postale 194
Tél. (022) 733 52 00

781.2 ROW/ANT

an	5/85	RH					3/a
Date	1/1						
Visa							
EDA		07.04.92		15			
Ref. 1849-111							

Genève, le 3 avril 1992

Note au Service du développement de l'OFAEE

- Copie à :**
- Direction des Organisations internationales, DFAE (Ambassadeur Nordmann, Section des Organisations internationales)
 - Direction de la coopération au développement et de l'aide humanitaire, DFAE (Section des affaires multilatérales)
 - Mission de la Suisse, Genève (Ambassadeur de Riedmatten)
 - Mission de la Suisse, New York (Ambassadeur Manz et Monsieur Häberli)
 - Ambassade de Suisse, Washington
 - Ambassadeur Imboden, OFAEE, DFEP
 - mew, rey

Centre du Commerce International CNUCED/GATT: la crise

Nous vous avons informés, au cours des semaines écoulées (cf. nos notes des 23 et 27 mars) de la situation préoccupante dans laquelle se trouve le Centre du Commerce International CNUCED/GATT à la suite de la non-nomination par le Secrétaire général des Nations Unies du nouveau Directeur exécutif désigné du Centre.

Cette situation a connu un nouveau développement la semaine passée. Le Directeur général du GATT, A. Dunkel, s'est entretenu de cette question directement avec M. Boutros- Ghali à New York.

Le résultat de cette entrevue a malheureusement été totalement négatif. Le Secrétaire général des Nations Unies a en effet refusé de céder un pouce de sa position : le nouveau Directeur exécutif du CCI, M. McCarthy, ne sera pas engagé au niveau de "ASG" pour trois ans comme cela avait été négocié. Il sera engagé au niveau "D 2", pour un an, et sans garantie de prolongation.

M. Boutros Ghali est demeuré, selon M. Dunkel, totalement imperméable aux arguments avancés par lui (spécificité du CCI qui est une "joint venture" entre la CNUCED et le GATT, intérêt de l'Organisation pour les pays en développement, efficacité de cette Organisation, danger d'une déstabilisation de son fonctionnement, nécessité de disposer d'une personne de qualification et d'un calibre suffisants pour gérer un budget de 55 millions de dollars et un appareil de quelque 400 personnes, etc.) Rigidité absolue, a conclu le Directeur général Dunkel. Dialogue impossible.

M. Dunkel a informé ce mardi, en termes mesurés, les Ambassadeurs représentant les Parties Contractantes principales donatrices du CCI (Suisse, Suède, Canada, Communauté, France,



Etats-Unis) et les principaux pays en développement bénéficiaires de l'action du CCI (Inde, Pakistan, Sénégal, Brésil, Uruguay, Egypte notamment).

L'ensemble de ces pays¹ se sont exprimés en faveur d'une nouvelle intervention auprès du Secrétaire général afin de tenter d'infléchir sa position, qu'ils ont estimée avant tout préjudiciable aux pays en développement. Ils ont convenu des mesures suivantes:

- a. Un contact immédiat sera pris avec le Directeur désigné du Centre, M. McCarthy, afin de lui demander de maintenir sa disponibilité pour quelques jours encore.
- b. Le Président des Parties Contractantes du GATT et le Président du Conseil du GATT (éventuellement accompagnés du Directeur général Dunkel) tenteront d'obtenir une entrevue avec M. Boutros-Ghali à l'occasion de sa visite à Genève, la semaine prochaine.

Les Ambassadeurs ont souligné qu'ils désiraient éviter une approche conflictuelle avec M. Boutros-Ghali (bien que certains d'entre eux en coulisse aient mis en cause la légitimité juridique de la position du Secrétaire général des Nations Unies: le niveau de ASG pour le Directeur exécutif du CCI a été décidé en 1979 par la 5ème Commission et par le Conseil du GATT, organes représentant les gouvernements).

En fait, dans les couloirs, personne ne croyait beaucoup à l'efficacité ou même à la réalisation pratique de la démarche envisagée.

* * * * *

Ainsi, si la position de M. Boutros-Ghali est maintenue - et c'est malheureusement ce que l'on doit prévoir - on peut s'attendre à ce que les événements s'enchaînent comme suit dans les semaines et les mois à venir :

- M. McCarthy, le Directeur exécutif désigné, se retire car il refuse les nouvelles conditions offertes.
- Le Directeur exécutif adjoint actuel, qui gère le Centre à titre intérimaire, prend sa retraite le 30 avril. Son contrat a déjà été prolongé.
- Une nouvelle période intérimaire s'ouvrira pour le CCI, qui sera dirigé par l'un des trois Directeurs "D 1". On peut s'attendre à ce que cette période soit agitée, ces trois Directeurs ayant toujours entretenu des relations conflictuelles entre eux.
- Le GATT et la CNUCED recherchent un Directeur exécutif du CCI de niveau "D2", pour un mandat d'un an. Cette procédure prendra du temps, car il faudra d'abord réviser les décisions de la 5ème Commission et du Conseil du GATT. Si "l'oiseau

1. Sauf les Etats-Unis qui se sont tus, et l'Egypte qui prônait un compromis....

rare" est trouvé, il ne disposera ni du temps ni du niveau nécessaire pour approcher les pays donateurs à un niveau adéquat afin d'obtenir des fonds pour le CCI. L'horizon d'un an ne lui permettra pas, en outre, d'entreprendre les sérieuses réformes dont le CCI a besoin.

- Il n'est pas envisageable que le Joint Advisory Group (l'Assemblée générale du CCI) se réunisse aussi longtemps qu'un nouveau Directeur ne sera pas en place. Le CCI ne sera donc plus gouverné par son organe législatif qui aurait dû se réunir en avril 1992 si tout avait fonctionné normalement.
- Le personnel, déjà démoralisé (puisqu'il se trouve dans une phase d'inter-règne et d'intrigues depuis une année) ne travaille plus avec le degré d'efficacité qui était le sien au cours des années passées. Cet état de démoralisation semble atteindre déjà aujourd'hui un niveau critique.
- Il est à craindre que la plupart des grands donateurs gèlent ou retirent plus ou moins rapidement leurs contributions. Les Canadiens ont déjà annoncé qu'ils se retireraient du CCI, et les Suédois ont fait savoir qu'ils ne financeraient pas une organisation qui n'est pas efficace.
- On peut s'attendre à ce que des initiatives soient prises au sein du prochain Comité du budget du GATT pour remettre en cause la contribution de cette organisation au budget du CCI.
- Il n'est pas exclu que - à terme - une initiative soit prise dans le cadre de la future "Organisation Multilatérale du Commerce" (ou même au sein du GATT) pour créer un substitut au CCI, qui serait cette fois-ci entièrement indépendant du système des Nations Unies.

* * * * *

La Suisse, second donateur volontaire du CCI, doit rapidement adopter une ligne claire, à la fois constructive et ferme, qui tienne compte de ses intérêts et de sa situation particulière de pays hôte du CCI. Certains donateurs importants, à part le Canada, prendront sous peu des décisions importantes. Le Canada nous a fait savoir qu'il souhaiterait s'entretenir avec nous dans les prochains jours pour définir un front ferme de la part des principaux pays donateurs du CCI dans cette affaire.

Mais il nous paraît que la première urgence est représentée par la visite de M. Boutros-Ghali à Berne, la semaine prochaine:

Nous pourrions saisir cette occasion pour attirer son attention sur la particularité de la situation du CCI. Il serait en effet paradoxal que, pour accroître l'efficacité du système des Nations Unies, on en arrive à paralyser ou même à détruire une Organisation d'aide au

développement qui dispose de ressources importantes, mais fournies que pour une faible proportion par les Nations Unies. Les fonds du CCI proviennent en effet pour 87.25 % de sources autres que le budget de l'ONU. Il serait au demeurant regrettable qu'une telle situation intervienne pour l'une des seules Organisations réputées efficaces et qui n'ait jamais été soumise au clivage Nord-Sud, ayant ainsi préfiguré le climat de coopération qui s'instaure aujourd'hui lentement et péniblement dans d'autres organisations du système des Nations Unies.



William Rossier
Ambassadeur